
Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université du Jeudi 20 mai 2021, à 16h15, en ligne

Présidence :

M. Marc-Olivier Boldi (CI- HEC)

Secrétariat :

Mme Ariane Morin (Prof. – FDCA)

Direction :

Mme Nouria Hernandez, Rectrice

M. François Bussy, Vice-recteur

M. Benoit Frund, Vice-recteur

M. Martial Pasquier, Vice-recteur

Mme Deborah Philippe, Vice-rectrice

M. Gorgio Zanetti, Vice-recteur

Doyens présents :

Jean-Daniel Tissot, Dave Lüthi, Anne-Laure Sabatier, Marie Santiago, Jean-Philippe Bonardi, Frédéric Herman, Jacques Ehrenfreund

Membres présent-e-s :

Amelia Amiguet, Marine Antille, Olivier Bauer, Marc-Olivier Boldi, Xavier Castaner, Olivia Edelman, Farinaz Fassa, Brian Favre, Sandra Félix, Blaise Genton, Romain Götz, Stéphanie Grand, Bettina Hummer, Daniela Jopp, Lucas Klotz, Laurent Le Forestier, Julian Marewski, Ariane Morin, Sarah Novet, Olivier Phan, Julien Puyal, Valentine Robert, Daniel Rod, Jean Ruegg, Anne-Laure Sabatier, Nicolas Sacroug, Navid Samadi, Pascal St-Amour, Lorenzo Tomasin, Stefano Rodrigo Torres, Claire Voirol, Bernard Voutat, Christian Widmann,

Membres excusé-e-s :

Lukas Baumgartner, Estelle Doudet, Laurent Keller, Hugues de Villiers de la Noue, Jean-Philippe Armenti, Meiy Boun Pellerin, Sabrina Failo, Mountazar Jaffar, Thorsten Kruger, Claudia Mignot, Marc Perrenoud

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue du Président
2. Formalités
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 25.03.2021 (annexe)
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Direction



5. Présentations des mesures de lutte contre le sexisme et le harcèlement
 6. Rapport de gestion 2020
 7. Comptes 2020
 8. Budget 2022
 9. Propositions de modifications provisoires du RGE
 10. Nouvelle version de la Magna Charta
 11. Prolongation des CDD
 12. Divers et interpellations
-

1. Accueil et bienvenue

Le président du CU Marc-Olivier Boldi accueille les personnes présentes.

2. Formalités

- **Mode de vote** : le CU accepte à l'unanimité que le vote ait lieu en mode « sondage ».
- **Adoption de l'ordre du jour** : l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.
- **Adoption du PV de la séance du 20 mars 2021** : ce PV est adopté par 28 oui et 1 abstention.

1. Communications du bureau

Le président du CU Marc-Olivier Boldi communique les informations suivantes au CU :

- Les prochaines séances ordinaires auront lieu les 30 septembre (où se tiendra également la soirée du CU) et 25 novembre 2021, et les 24 mars et 12 mai 2022.
- L'élection du nouveau bureau du CU aura lieu à la séance du 30 septembre 2021, avec entrée en fonction le 1^{er} octobre 2021. Un appel à candidatures, spécialement féminines, est formulé en vue de ce renouvellement.
- L'élection du Conseil de discipline aura lieu le 25 novembre 2021. La sélection des candidatures pour les places vacantes se fera selon la même procédure qu'en 2019.
- Des élections complémentaires sont en cours pour renouveler des places vacantes au CU.

4. Communications de la Direction

Le vice-recteur François Bussy s'exprime sur plusieurs points relatifs à la recherche :

- Le projet de « charte recherche » de la CCR a été soumis aux facultés, avec des retours très divers. Ce document doit être retravaillé, en y associant plus largement les facultés. Il sera ensuite transmis au CU, car la réglementation de la recherche relève de sa compétence.
- Un vade-mecum de la recherche est en cours d'élaboration. Il s'agira d'un instrument de pilotage au service des chercheurs.
- La révision de la directive 4.2, dont le nouveau texte a été remis au CU vise à clarifier les procédures. Le préambule de cette directive devrait être mis en perspective avec une éventuelle « charte » recherche. La question n'est pas urgente.



- Le groupe de travail CID va rencontrer la Direction le 16 juin 2021 pour faire le point sur ses travaux relatifs à la prise de parole des chercheurs.
- Une nouvelle directive va être publiée, sur la gestion des conflits d'intérêts en matière de financement de la recherche. Elle répondra à une remarque du contrôle cantonal des finances. Son élaboration a été confiée à M. Pabloz Diaz, de la CCR, et M. Hasler, du service juridique et elle fera l'objet d'une consultation à l'interne.

Le vice-recteur Pasquier informe le CU que les directives 1.40 sur le télétravail, 1.15 sur l'évaluation en cours de période probatoire et ont été révisées et présente brièvement le contenu de ces nouveaux textes. Il s'exprime aussi sur la révision en cours de la directive 1.26 sur les dépenses de service.

5. Présentation des mesures de lutte contre le harcèlement

Le vice-recteur Martial Pasquier présente les structures mises en place à l'UNIL dans le cadre de la directive 0.4 sur la prévention et gestion des conflits et atteintes à la personnalité. Il ajoute que toute personne arrivant à l'UNIL devra désormais suivre un module de sensibilisation aux questions de harcèlement et précise que la Direction soumettra au groupe impact tous les cas de harcèlement qui seront portés à sa connaissance. Il relève enfin que la Direction va instaurer une commission consultative sur les questions de harcèlement et de sexisme.

Les responsables du bureau de médiation Luc Wenger et Raymonde Richter présentent le rôle et les activités de ce service. Ils rappellent que le bureau de médiation travaille en toute indépendance et dans la confidentialité et peut proposer des mesures en cas de conflit, mais n'a pas de pouvoir de décision. En réponse à des questions de Marc-Olivier Boldi et d'Ariane Morin, ils expliquent que les informations relatives au bureau de médiation sont disponibles en anglais, s'expriment sur la difficulté à traiter des cas de harcèlement et prennent note de la nécessité d'informer plus clairement la communauté universitaire du caractère confidentiel des travaux du bureau de médiation.

6. Rapport de gestion 2020

Présentation

La rectrice Nouria Hernandez présente le rapport de gestion 2020. Elle ajoute que la Direction prépare un rapport spécial sur la gestion de la crise du COVID, qui sera terminé cet été.

Le président de la commission de gestion Pascal Saint-Amour présente les travaux et conclusions de cette commission et recommande au CU d'adopter le rapport de gestion 2020.

Discussion



Mme Valentine Robert propose qu'en page 2 du rapport de gestion, le terme « clientèle » soit remplacé par le terme « communauté ». Elle relève qu'en p. 59 du rapport, il manque un élément sur l'impact de la crise du COVID sur la recherche et sur le travail immense accompli par les collaborateurs-trices de l'UNIL pour assurer l'enseignement en ligne et l'encadrement des étudiants. M. Pascal Saint-Amour et la rectrice Nouria Hernandez accueillent favorablement ces observations. La rectrice invite Mme Robert à faire des propositions concrètes des modifications à apporter au rapport dans le sens de ses observations.

Sur question d'Ariane Morin, le vice-recteur Gorgio Zanetti commente les tableaux figurant aux pp. 26 à 29 du rapport de gestion.

Mme Valentine Robert, et MM. Laurent Le Forestier et Marc-Olivier Boldi relèvent que la question de l'impact environnemental de l'enseignement numérique aurait mérité d'être développée. La rectrice Nouria Hernandez et le vice-recteur Benoit Frund renvoient à ce sujet aux pages 20 et 73 du rapport de gestion.

M. Laurent le Forestier considère, en relation avec le point 3.3.3 du rapport de gestion que les explications sur ce qui relève de la politique culturelle et de la médiation scientifique ne sont pas claires et regrette le manque d'explications sur les interactions de la Grange de Dorigny et du collaboratoire interagissent dans ce contexte. La rectrice Nouria Hernandez lui répond que le rapport de gestion est structuré en fonction du plan stratégique de l'UNIL et qu'il serait par conséquent trop compliqué de revoir cette structure.

M. Brian Favre propose que le premier paragraphe de la page 67 du rapport de gestion soit modifié en précisant ceci dans la deuxième phrase : « *Par ailleurs le monitoring en matière de notes de frais a pris du retard* ». Le vice-recteur Benoit Frund approuve cette modification.

Vote

Le rapport de gestion 2020, modifié compte tenu des observations dont la Direction a pris note, est approuvé par 23 oui, 0 non et 8 abstentions.

7. Comptes 2020

Présentation

Le vice-recteur Martial Pasquier présente les comptes 2020.

Le président de la commission de gestion Pascal Saint-Amour présente les travaux et conclusions de cette commission ; il souligne la bonne santé financière de l'UNIL et recommande au CU d'adopter les comptes 2020.

Discussion



Le vice-recteur Martial répond à des questions d'Olivier Bauer et Valentine Robert, en expliquant que le canton s'est engagé à poursuivre l'augmentation structurelle du budget et en soulignant que le FRI vise à anticiper des moments difficiles et ne peut donc pas être servir à financer une augmentation du taux d'activité du corps intermédiaire. La rectrice Nouria Hernandez ajoute qu'à son avis, il faudra dépenser le FRI dans les années à venir, pour éviter que le Conseil d'Etat ne reprenne ces fonds.

Vote

Les comptes 2020 sont adoptés par 28 oui, 0 non et 3 abstentions.

8. Budget 2020

Présentation

La rectrice Nouria Hernandez et le vice-recteur Martial Pasquier présentent le budget 2022.

Le président de la commission de gestion Pascal Saint-Amour présente les travaux et conclusions de cette commission et recommande au CU d'adopter le budget 2022.

Vote

La discussion n'étant pas demandée, il est passé au vote. Le budget 2020 est adopté par 26 oui, 0 non et 5 abstentions.

9. Propositions de modifications provisoires du RGE

Le président du CU Marc-Olivier Boldi salue l'engagement des étudiants et souligne la légitimité de leur démarche, sans se prononcer sur le fond.

Présentation

MM. Lucas Klotz et Romain Götz présentent les propositions de modifications provisoires du RGE, de même que Mme Lea Pacozzi, du bureau de la FAE, qui remercie le CU de lui avoir donné la possibilité de s'exprimer.

M. Olivier Bauer, président de la commission législative, explique que cette commission a renoncé à donner un préavis sur les propositions de modifications provisoires du RGE présentées par les étudiant.e.s, si bien que les membres de cette commission s'exprimeront à titre individuel.

Discussion



Le vice-recteur Gorgio Zanetti reconnaît la validité de la démarche des étudiants. Il invite néanmoins le CU à rejeter leurs propositions, qui aboutiraient selon lui à une dégradation durable des conditions d'étude et risqueraient de dévaloriser les formations offertes par l'UNIL.

Le président du CU Marc-Olivier Boldi donne connaissance au CU d'un message que lui a adressé le doyen de la FBM, dont les trois écoles s'opposent toutes aux propositions des étudiants.

M. Laurent Moreillon, doyen de la FDCA, s'oppose aux demandes des étudiants, tout en se demandant s'il ne serait pas envisageable de prévoir la possibilité d'une troisième tentative en cas d'échec en 2021 à une deuxième tentative en première année bachelor. Tous les autres doyen.ne.s présent.e.s recommandent au CU de rejeter les propositions de modifications provisoires du RGE présentées par les étudiant.e.s

Les membres suivant du CU donnent à leur tour leur avis sur les propositions des étudiants : Mme Farinaz Fassa, Ariane Morin, Olivia Edelmann et Valentine Robert ; MM. Navid Samadi, Laurent le Forestier et Jean Ruegg.

Vote

Modification provisoire de l'art 25 RGE : le CU accepte cette modification par 15 oui, 7 non et 4 abstentions

Modification provisoire de l'art. 41 RGE

- Le CU accepte d'entrer en matière sur une modification provisoire de l'art. 41 RGE, par 13 oui, 10 non et 3 abstentions.
- Le CU accepte par 22 oui, 1 non et 1 abstention de reprendre les discussions et de voter sur une modification provisoire de l'art. 41 GE lors d'une séance extraordinaire le 25 mai 2021.

Les points 11 et 12 de l'ordre du jour seront traités à séance extraordinaire du CU du 25 mai 2021.

La séance est levée à 21h15.

CONSEIL DE L'UNIVERSITE



Marc-Olivier Boldi, Président

